

REPOUSSER LES LIMITES

EXTREMAT

Ciment pour fondations,
ouvrages fortement exposés

DURABILITÉ

- › Milieux agressifs
- › Ambiances marines soumises aux chlorures
- › Domaine agro-alimentaire

HAUTE RÉSISTANCE

- › Ouvrages fortement sollicités
- › Décoffrage rapide même par temps froid
- › Résiste au sels de déverglaçage

FABRICATION FRANÇAISE

- › Fabriqué exclusivement dans l'usine de Créchy (03)

Caractéristiques et performances

EXTREMAT est un ciment Portland au clinker CEM I 52,5 N-SR3 CE PM-CP2 NF

- › Conforme aux normes :
 - NF EN 197-1 classé SR3, ciments SR (Résistants aux Sulfates)
 - NF P 15-317 Ciments pour travaux à la mer
 - NF P 15-318 Ciments à teneur en sulfures limitée
- › Certifié selon le référentiel de la marque NF-Liants Hydrauliques (NF 002)

Temps de début de prise sur pâte pure à 20°C



Ciment CE



EXTREMAT
CEM I 52,5 N-SR3 CE
PM-CP2 NF

→ Une meilleure ouvrabilité

Classe CP2 : ions sulfures $S^{-2} < 0,2\%$

→ Possibilité de réaliser des bétons précontraints



EXTREMAT



MILIEUX AGRESSIFS



INDICE DE
PERFORMANCE



RECOMMANDÉ
EN HIVER



PRISE MER



RÉSISTANT
AUX SULFATES



35 kg

Palette de 42 sacs
soit 1,47 tonne

CODE EAN : 3549440000241



25 kg

Palette de 64 sacs
soit 1,6 tonne

CODE EAN : 3549440000531

SITES DE FABRICATION

Créchy (03)

Les caractéristiques techniques du ciment EXTREMAT CEM I 52,5 N-SR3 CE PM-CP2 NF figurent sur la fiche technique disponible sur simple demande.

Domaines d'emploi

RÉALISATION DE BÉTONS ARMÉS OU NON (NF EN 206+A2/CN) EN MILIEUX AGRESSIFS

Milieus agressifs (terrains gypseux, eaux pures, eaux d'égout, eaux industrielles...)

- › Fondations
- › Injections
- › Ouvrages de traitement des eaux
- › Travaux souterrains, tunnels...

Ouvrages en milieu agro-alimentaire

- › Ensilages, fosses à lisier, usages viticoles, laiteries ...

Ouvrages en ambiance marine ou soumis aux chlorures

- › Dallages, éléments de structures, ouvrages immergés ...

RÉALISATION DE MORTIERS EN MILIEUX AGRESSIFS

- › Se reporter aux référentiels en vigueur

Pour la réalisation de bétons en milieux agressifs avec un impact carbone plus réduit, préférez **e-EXTREMAT**.

Dosages

 Sac de 35 kg	Dosage équivalent (kg de ciment/m ³)	Sable 0/4 mm (Seau 10 l)	Gravillons (Seau 10 l)	Eau 	Volume 
Béton armé* 20 MPa	400 kg/m ³ de béton	4  Pré-mélange 0/20 mm	7  9 	17 l environ	90 l environ

 Sac de 25 kg	Dosage équivalent (kg de ciment/m ³)	Sable 0/4 mm (Seau 10 l)	Gravillons (Seau 10 l)	Eau 	Volume 
Béton armé* 20 MPa	400 kg/m ³ de béton	3  Pré-mélange 0/20 mm	5  6,5 	12 l environ	65 l environ

*Exemple de dosage d'un Béton à Composition Prescrite (BCP) au sens de la norme NF EN 206+A2/CN et correspondant à une résistance maximale de 20 MPa tel que défini dans le DTU 21. Exécution des ouvrages en béton (NF P 18-201). Dosages indicatifs pouvant varier en fonction des matériaux régionaux et des spécificités des applications visées.

Conseils de mise en œuvre

- › Appliquer entre +5°C et +30°C
- › Utiliser des gravillons et du sable propres
- › Respecter la quantité d'eau
- › Malaxer de préférence à l'aide d'une bétonnière plus de 3 minutes
- › Protéger les bétons de la dessiccation (cure), particulièrement par temps chaud et venteux

La teinte des ciments n'est pas un critère normatif et est intrinsèquement variable. Vicat ne saura être tenu responsable pour toute variation de teinte d'un béton ou mortier.
Le succès des travaux entrepris avec les produits de la gamme Vicat reste conditionné par le respect des règles de bonne pratique, des normes et référentiels en vigueur en matière de préparation, de mise en œuvre et de conservation des mortiers et bétons.

Document non contractuel

INFO

Le ciment naturel PROMPT permet de réaliser des travaux préparatoires et des interventions d'urgence en milieux agressifs.

RECOMMANDATIONS

Avant toute utilisation du produit, veuillez-vous référer aux informations mentionnées sur le sac ainsi qu'à la fiche de données de sécurité concernée.

www.solutions-vicat.fr



Adresses sur quefairedemesdechets.fr